PROCES-VERBAL des Délibérations du Conseil Municipal

De LABRUYERE

Séance du 10 juin 2021

L'an deux mil vingt un, le 10 juin 19 heures 00.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-François CROISILLE, Maire.

Etaient présents tous présents les conseillers municipaux à l'exception de Madame Géraldine MOURATO excusée pouvoir à Madame Marceline FECAMP, Sandy BUREL et Annabelle GUERIN excusées, Messieurs Jimmy BLERY, Sébastien BOUARD, Thomas RACINE.

ORDRE DU JOUR:

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 Avril 2021
- 3) Approbation du budget primitif 2021 du SIVOM LABRUYERE ROSOY VERDERONNE
- 4) Autorisation demande de subvention pour l'achat d'illuminations
- 5) Convention de fourrière animale
- 4) Questions Diverses.

1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Madame Corinne TROUVAIN a été élue secrétaire de séance.

2) Approbation du procès- verbal de la séance du 15 avril 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) <u>Approbation du budget primitif 2021 du SIVOM LABRUYERE ROSOY</u> VERDER<u>ONNE</u>

Délibération nº 2021-16

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 du SIVOM LABRUYERE ROSOY VERDERONNE. Après avoir examiné le budget du SIVOM, Monsieur le Maire précise que pour assurer le bon fonctionnement des 5 classes de nos 3 villages et du centre de loisirs - cantine et périscolaire, la participation des 3 communes est nécessaire comme suit :

- participation des 3 communes 40 000 € x 3 = 120 000 €
- contributions directes par commune 31 500 € x 3 = 94 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 du SIVOM LABRUYERE ROSOY VERDERONNE.

4) Délibération autorisation demande de subvention pour l'achat d'illuminations Délibération n° 2021-17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord <u>à l'unanimité</u>, pour demander une subvention au Conseil Départemental de l'Oise, pour l'achat de 10 sujets d'illuminations. Le devis est estimé à 3 243,60 € H.T.

5) <u>Convention de fourrière animale</u> <u>Délibération n° 2021-18</u>

Monsieur le Maire expose les problèmes rencontrés dernièrement avec un chien errant et propose à l'ensemble du Conseil Municipal, de signer une convention avec une fourrière. Le Conseil Municipal, après avoir examiné les devis, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de fourrière animale de BEAUVAIS pour un montant annuel de 1 134,40 € H.T)

6) Questions Diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Préfecture n'a pas donné son accord pour la Fête de la musique prévue le 19 juin, l'ensemble du Conseil est favorable pour la reporter au samedi 28 août prochain.

Monsieur le Maire propose d'inaugurer « l'impasse des genêts » le même jour.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commission Communale de l'Action Sociale a décidé d'attribuer une carte cadeau (valeur 15 €) aux jeunes de la commune (de 3 ans à 16 ans) et un bon d'achat de 30 € pour les personnes âgées à partir de 65 ans .

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Plan Local d'Urbanisme a été déposé sur le GEOPORTAIL

Monsieur Jean-François MARCJANIK demande si la commune a la possibilité de diminuer l'intensité de l'éclairage public (Monsieur le Maire explique qu'il y a une baisse de 30 % vers minuit). La demande sera faite auprès des établissements SAROUILLE.

Pour l'organisation des Festivités sur la commune, l'Association LABRUYERE EN FETE recherche des bénévoles. Vous pouvez contacter Pascal OBIN (Président de l'Association) au <u>06.81.60.16.72.</u>

La séance est levée à 20 h 15